

Coopérative du petit marché vert

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 août 2021 à 18h00, Henry-Grandjean 5, Le Locle

Youri Jubin, Président du Comité de la Coopérative ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il indique que conformément aux mesures exceptionnelles liées au COVID-19, l'assemblée se tient ce jour, mais sans la présence des membres. Il indique également que la convocation, ainsi que les divers documents nécessaires pour l'organisation de l'assemblée et du vote par correspondance, ont été envoyés à tous les coopérateurs en date du 17 juin 2021.

Comme indiqué sur la convocation, Youri Jubin indique qu'il agira en tant que Président de séance et que Valentin Faivre, Secrétaire et Membre du Comité, agira en tant que scrutateur. La tenue du procès-verbal est déléguée à Jérôme Vuilleumier, Membre du Comité.

L'Assemblée est ouverte selon l'ordre du jour suivant :

Contrôle des participants et nomination des scrutatrices et scrutateurs

1. Procès-verbal de l'AGO du 30 juin 2020 (en annexe)
2. Rapports de l'exercice :
 - a. Rapport annuel du Président du Comité (en annexe)
 - b. Rapport sur les activités opérationnelles 2020 et perspectives (en annexe)
 - c. Rapport sur les comptes annuels (en annexe)
3. Décisions :
 - a. Approbation des comptes annuels
 - b. Décharge aux Membres de l'Administration
5. Divers

Contrôle des participants

Youri Jubin constate que 71 membres ont répondu à la demande du comité et ont renvoyé, dans les délais, leur carte de vote.

Youri Jubin signale que les 3 membres du Comité à savoir Valentin Faivre, Jérôme Vuilleumier et lui-même ne pouvant pas voter sur les points 3 concernant les approbations et décharges, se sont abstenus. Par ailleurs, il indique que les membres présents qui ont acheté une part sociale après le 31 décembre 2020 ne peuvent pas voter sur les points concernant l'exercice 2020.

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Comme indiqué sur la convocation, Youri Jubin indique que Valentin Faivre, Secrétaire et Membre du Comité agira en tant que scrutateur.

1. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 30 juin 2020

Le procès-verbal de l'AGO du 30 juin 2020 était joint à la convocation que l'ensemble des coopérateurs ont reçue le 17 juin 2021, ainsi chacun a pu en prendre connaissance.

Approbation du procès-verbal de l'AGO du 30 juin 2020

VOTE : oui : 71
 Non : 0
 Abstention : 0

Le procès-verbal de l'AGO du 30 juin 2020 est accepté avec remerciement à son auteur

2. Rapports de l'exercice

- a. Ce point a été couvert par un rapport envoyé le 17 juin 2021 à tous les coopérateurs. Aucune question ou commentaire n'ayant été soulevé par écrit par les coopérateurs, ce point n'est pas couvert plus en détail.
- b. Ce point a été couvert par un rapport envoyé le 17 juin 2021 à tous les coopérateurs. Aucune question ou commentaire n'ayant été soulevé par écrit par les coopérateurs, ce point n'est pas couvert plus en détail.
- c. Ce point a été couvert par un rapport envoyé le 17 juin 2021 à tous les coopérateurs. Aucune question ou commentaire n'ayant été soulevé par écrit par les coopérateurs, ce point n'est pas couvert plus en détail.

3. Décisions

Après décompte des cartes de vote retournées et selon le contrôle des participants, il convient de retirer celle de Jérôme Vuilleumier et Youri Jubin.

a. *Approbation du bilan et du compte de résultat*

VOTE : oui : 67
 Non : 0
 Abstention : 2

Le bilan et le compte de résultat 2020 sont acceptés par 67 oui, 0 non et 2 abstentions.

b. Décharge aux membres du Comité

VOTE : oui : 67
 Non : 0
 Abstention : 2

La décharge aux Membres du Comité est acceptée par 67 oui, 0 non et 2 abstentions.

4. Divers

Youri Jubin fait part ci-dessous des différents commentaires et messages reçus de la part des coopérateurs dans le cadre de la réception des bulletins de vote/retour sur les documents de l'AG :

Monsieur Vivian Bologna

« *Bonjour*

Je vous remercie pour la documentation reçue pour pouvoir participer aux décisions statutaires de la coopérative.

Néanmoins, je regrette qu'on ne puisse pas se réunir en présentiel pour parler du fonctionnement de la coopérative.

Si les mesures sanitaires sont si compliquées à appliquer (quelles sont-elles exactement pour une AG?), ne peut-on pas imaginer une séance en visio-conférence? Ce n'est pas génial mais au moins on peut échanger entre coopérateurs/coopératrices.

Merci par avance de votre réponse et de votre travail. »

En réponse à ce dernier point, le Comité a pris connaissance des mesures liés à la protection contre le coronavirus. Après pondérations de ces exigences dans le cadre de la tenue de l'Assemblée Générale de notre coopérative (250 membres), nous avons décidé, à contre cœur d'organiser cette assemblée par correspondance en espérant pouvoir tous vous retrouver lors de l'AG 2022.

L'ordre du jour et les sujets étant épuisés, Youri Jubin clos l'Assemblée à 19h05.

Le Locle, le 11 août 2021

Youri Jubin

Membre du Comité

Jérôme Vuilleumier

Secrétaire de séance et Membre du Comité